

## L'actu du jour

### Choisir son école !

La carte scolaire devrait disparaître à la prochaine rentrée des classes (en septembre 2008). Les parents pourront ainsi choisir où leurs enfants iront à l'école...



Le gouvernement a annoncé la suppression de la carte scolaire dès la rentrée 2008. La carte scolaire obligeait les enfants à s'inscrire dans une école ou un collège bien précis, selon leur lieu d'habitation.

En septembre 2008, toutes les demandes de **dérogations** seront acceptées, dans la limite des places disponibles dans un établissement scolaire.

Quand il n'y aura plus de places dans un établissement, les élèves recevant une **bourse d'étude** seront prioritaires sur les autres.

Dans les collèges qui auront perdu beaucoup d'élèves suite à la fin de la carte scolaire, les classes seront **dédoublées** pour que les élèves aient plus de chances de réussir leurs études.

Le ministre de l'Éducation prévoit également d'étendre le soutien scolaire ainsi que les activités culturelles et sportives ayant lieu après les heures de classe à toutes les écoles d'éducation prioritaire mais aussi à tous les établissements qui le désirent.

**Dérogation** : Autorisation de ne pas aller dans l'école la plus proche, mais dans celle que l'on choisit.

**Bourse d'étude** : Aide financière permettant aux élèves dans le besoin de poursuivre leurs études.

**Dédoublées** : divisées en deux.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)